RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00034
Numéro SIREN : 349 274 944
Nom ou dénomination : ABELLA GERARD

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2017 sous le numéro de dépôt 2298

89 B 34
2017 B 2298

23 MAI 2017

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 60 BD Pasteur 34760 BOUJAN SUR LIBRON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 9 2 7 4 9 4 4 0 0 0 2 5 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	N-1 31122015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	182 962	AS 182 962		8 342
	Autres immobilisations corporelles	AT	65 352	AU 60 060	5 292	12 604
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	76	CV	76	76
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15	15
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	798	BI	798	798
	TOTAL (II)	BJ	249 203	BK 243 022	6 182	21 835
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		107 484
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	99 308	BU	99 308	99 308
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	199 641	BY	199 641	20 405
	Autres créances (3)	BZ	132 451	CA	132 451	80 482
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	99 985	CE	99 985	99 985
	Disponibilités	CF	336 269	CG	336 269	326 398
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		4 286
	TOTAL (III)	CJ	867 655	CK	867 655	738 349
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 116 858	1A 243 022	873 836	760 183

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, …	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	389 945	397 689
	Report à nouveau	DH	154 308	154 308
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	88 392	52 256
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	676 645	648 253
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 817	3 937
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 629	40 378
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 811	63 682
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 934	3 934
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	197 192	111 930
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	873 836	760 183

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	197 192	111 930
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 147 582	FH		FI	1 147 582	1 025 526
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 147 582	FK		FL	1 147 582	1 025 526
	Production stockée*					FM	(107 484)	42 854
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 289	3 673
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 043 387	1 072 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	310 544	218 084
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	228 392	353 398
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 580	6 519
	Salaires et traitements*					FY	233 058	260 894
	Charges sociales (10)					FZ	132 038	152 940
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	15 653	20 311
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	54	36
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	926 318	1 012 182
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	117 069	59 871
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	117 069	59 871

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	549	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	549	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(549)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	28 128	7 615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 043 387	1 072 053
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	954 995	1 019 797
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	88 392	52 256

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 289
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PV et amendes non déductibles	549	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.S. ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 40 000 €
60 bd Pasteur
34760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- RAPPORT GÉNÉRAL
- RAPPORT SPÉCIAL
- ETAT DES RÉMUNÉRATIONS
- COMPTES AU 31/12/2016

❀ ❀ ❀

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Cabinet Dominique CARME
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Immeuble "Le Forum"
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 - 34537 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

S.A.S. ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 40 000 €
60 bd Pasteur
34760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORT GÉNÉRAL

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Dossier établi par :

Cabinet Dominique CARME
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Immeuble "Le Forum"
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 - 34537 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

◆ DOMINIQUE CARME
commissaire aux comptes

◆ Immeuble « LE FORUM »
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 – 34537 BEZIERS CEDEX
◆ Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

◆ N° Siret : 342 343 746 00026
Code APE : 6920Z
◆ Email : dcarme@orange.fr

S.A.S. ABELLA GERARD

60 bd Pasteur

37760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

-

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.A.S. ABELLA GERARD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise-en-œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

II. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BEZIERS,
le 20 avril 2017

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90671
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

D. CARME
Commissaire aux Comptes

S.A.S. ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 40 000 €
60 bd Pasteur
34760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORT SPÉCIAL

✽ ✽ ✽

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Dossier établi par :

Cabinet Dominique CARME
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Immeuble "Le Forum"
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 - 34537 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

◆ DOMINIQUE CARME

commissaire aux comptes

◆ Immeuble « LE FORUM »
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 – 34537 BEZIERS CEDEX
◆ Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

◆ N° Siret : 342 343 746 00026
Code APE : 6920Z
◆ Email : dcarme@orange.fr

S.A.S. ABELLA GERARD

60 bd Pasteur

37760 BOUJAN SUR LIBRON

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

-

Exercice clos le 31 décembre 2016

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

En application de l'article 19 des statuts, nous avons été avisés des conventions intervenues directement ou par personne interposée au cours de l'exercice entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou associé disposant de plus de 10 % des droits de vote.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE :

N é a n t

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

N é a n t

Fait à BEZIERS,
le 20 avril 2017

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" CS 90671
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

D. CARME
Commissaire aux Comptes

S.A.S. ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 40 000 €
60 bd Pasteur
34760 BOUJAN SUR LIBRON

ÉTAT DES RÉMUNÉRATIONS

✤ ✤ ✤

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Dossier établi par :

Cabinet Dominique CARME
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Immeuble "Le Forum"
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 - 34537 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

S.A.S. ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 40 000 €
60 bd Pasteur
34760 BOUJAN SUR LIBRON

CERTIFICATION

PRÉVUE PAR L'ARTICLE L.225.115 DU CODE DE COMMERCE

***

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

***

Je, soussigné Gérard ABELLA,
Président de la S.A.S. « **ABELLA GERARD** »,

certifie

que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la Société s'est élevé, pour l'exercice, à la somme de **172 340 €uros.**

Fait à Béziers,
Le 20 avril 2017

CERTIFIÉ CONFORME PAR
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90671
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Dominique CARME

Le Président

Gérard ABELLA

Cabinet Dominique CARME
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
Immeuble "Le Forum"
18 avenue de la Voie Domitienne
CS 90671 - 34537 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 62 44 00 - Fax : 04 67 62 86 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 60 BD Pasteur 34760 BOUJAN SUR LIBRON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 9 2 7 4 9 4 4 0 0 0 2 5 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	N-1 31122015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	182 962	AS 182 962		8 342
	Autres immobilisations corporelles	AT	65 352	AU 60 060	5 292	12 604
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	76	CV	76	76
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15	15
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	798	BI	798	798
	TOTAL (II)	BJ	249 203	BK 243 022	6 182	21 835
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		107 484
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	99 308	BU	99 308	99 308
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	199 641	BY	199 641	20 405
	Autres créances (3)	BZ	132 451	CA	132 451	80 482
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	99 985	CE	99 985	99 985
	Disponibilités	CF	336 269	CG	336 269	326 398
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		4 286
	TOTAL (III)	CJ	867 655	CK	867 655	738 349
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 116 858	1A 243 022	873 836	760 183

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	389 945	397 689
	Report à nouveau	DH	154 308	154 308
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	88 392	52 256
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	676 645	648 253
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 817	3 937
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 629	40 378
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 811	63 682
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 934	3 934
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	197 192	111 930
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	873 836	760 183

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	197 192	111 930
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90
18, avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 147 582	FH		FI	1 147 582	1 025 526
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 147 582	FK		FL	1 147 582	1 025 526
	Production stockée*					FM	(107 484)	42 854
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 289	3 673
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 043 387	1 072 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	310 544	218 084
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	228 392	353 398
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 580	6 519
	Salaires et traitements*					FY	233 058	260 894
	Charges sociales (10)					FZ	132 038	152 940
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	15 653	20 311
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	54	36
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	926 318	1 012 182
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	117 069	59 871
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	117 069	59 871

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CE
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	549	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	549	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(549)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK	28 128	7 615
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 043 387	1 072 053
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	954 995	1 019 797
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	88 392	52 256

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 289	3 673
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PV et amendes non déductibles	549	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90[illegible]
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	182 962	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 336	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	44 512	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 505	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	248 314	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	76	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	15	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	798	1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	889	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	249 203	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	182 962	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	5 336	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	44 512	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	15 505	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	248 314	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	76	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	15	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	798	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	889	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	249 203	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
LE FORUM" - CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	174 621	QA	8 342	QB		QC	182 962
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 336	QE		QF		QG	5 336
	Matériel de transport	QH	35 729	QI	6 707	QJ		QK	42 436
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 683	QM	604	QN		QO	12 288
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	227 369	QV	15 653	QW		QX	243 022
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	227 369	ØP	15 653	ØQ		ØR	243 022

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard

Néant * ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	798	UV		UW	798
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	199 641		199 641		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 718		11 718		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	31 024		31 024		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	89 709		89 709		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	332 890	VU	332 092	VV	798
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	89 629	89 629		
Personnel et comptes rattachés		8C	7 994	7 994		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 555	42 555		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 442	19 442		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	29 203	29 203		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	618	618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	3 817	3 817		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 934	3 934		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	197 192	VZ 197 192		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90
18 avenue de la Voie Domitienne
34387 BESSAN CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.86.18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : SA ABELLA Gérard

Formulaire déposé au titre de l'IR ET Néant * ☐

Exercice N, clos le : 31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	88 392
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	549
	Amendes et pénalités	WJ	549	Charges financières (art.212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	28 128
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	117 069

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* : Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déductions exceptionnelles pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	) XG	10 918
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	10 918

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	

Dominique CARME
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes
"LE FORUM" - CS 90671
18 avenue de la Voie Domitienne
34537 BEZIERS CEDEX
Tél. 04.67.62.44.00 - Fax : 04.67.62.66.18

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABELLA GERARD
Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 60, Boulevard Pasteur, 34760 BOUJAN SUR LIBRON
RCS BEZIERS 349 274 944

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

La progression de notre chiffre d'affaires, conjuguée à une bonne maitrise de nos charges, nous a permis d'obtenir un bénéfice nettement supérieur à celui de l'exercice précédant

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice, il est à noter qu'aux termes d'une assemblée en date du 27 mars 2017, les associés ont pris acte de:

- la démission de Monsieur Gérard ABELLA de ses fonctions de président et de sa nomination en qualité de directeur général,

- la nomination de Monsieur Florian ABELLA en qualité de président et de sa démission de ses fonctions de directeur général.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous ne devrions pas réaliser un chiffre d'affaires aussi élevé que celui de l'année dernière et, de ce fait, nous nous attendons à constater un léger recul de notre bénéfice.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Exercice clos le 31 décembre 2016:

Délais de paiement à 30 jours: 89.629 €.

Exercice clos le 31 décembre 2015:

Délais de paiement à 30 jours: 2.157.721,29 €.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2016 à plus de 3 %.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.147.582 euros contre 1.025.526 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 11,90%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -104.195 euros contre 46.527 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 310.544 euros contre 218.084 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 42,39%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 228.392 euros contre 353.398 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -35,37%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6.580 euros contre 6.519 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,93%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 233.058 euros contre 260.894 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -10,66%.

Le montant des charges sociales s'élève à 132.038 euros contre 152.940 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,66%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 9 personnes contre 9 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 15.653 euros contre 20.311 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,93%.

Le montant des autres charges s'élève à 54 euros contre 36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,00%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 926.318 euros contre 1.012.182 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,48%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 117.069 euros contre 59.871 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 95,53%.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros (0 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 117.069 euros contre 59.871 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 95,53%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -549 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 28.128 euros contre 7.615 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 88.392 euros contre un bénéfice de 52.256 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 69,15%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 873.836 euros contre 760.183 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,95%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de quatre vingt huit mille trois cent quatre vingt douze euros (88.392 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter:

- Résultat de l'exercice,
Quatre vingt huit mille trois cent quatre vingt douze euros, ci ---------- 88.392 €

- Prélèvement sur le compte "Autres réserves",
Six mille quatre vingt dix sept euros, ci ---------- 6.097 €

Total ---------- 94.489 €

Affectation du résultat:

- Dividendes,
Quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt neuf euros, ci----- 94.489 €

Total ---------- 94.489 €

Le dividende serait mis en paiement au siège social le jour de l'assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt neuf euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce

dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver la rémunération de:

- Monsieur Gérard ABELLA, pour ses fonctions de président, qui s'est élevée à la somme de trente trois mille huit cent cinq euros (33.805 €) au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le remboursement de ses frais de représentation,

de mission et de déplacement, pour un montant de deux mille cinq cent vingt six euros (2.526 €) sur la même période.

- Monsieur Florian ABELLA, pour ses fonctions de directeur général, qui s'est élevée à la somme de trente six mille sept cent quatre vingt dix sept euros (36.797 €) au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président

FR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix sept,
Le six mai,
A neuf heures,

Les associés de la Société "ABELLA GERARD", Société par Actions Simplifiée au capital de quarante mille euros (40.000 €), divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions de seize euros (16 €) chacune, dont le siège social est à BOUJAN sur LIBRON (Hérault), Boulevard Pasteur, n° 60, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 349 274 944, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, audit siège, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Florian ABELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Gérard ABELLA, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Fabien ABELLA est désigné comme secrétaire.

Monsieur Dominique CARME, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 2.500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,

- la feuille de présence et la liste des associés,

FA FA CA

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,

- le rapport de gestion du Président,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rémunération du Président et du Directeur Général,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

FA FB

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à quatre vingt huit mille trois cent quatre vingt douze euros (88.392 €) de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter:

- Résultat de l'exercice,
Quatre vingt huit mille trois cent quatre vingt douze euros, ci ---------- 88.392 €

- Prélèvement sur le compte "Autres réserves",
Six mille quatre vingt dix sept euros, ci ---------- 6.097 €

Total ---------- 94.489 €

Affectation du résultat:

- Dividendes,
Quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt neuf euros, ci----- 94.489 €

Total ---------- 94.489 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à quatre vingt quatorze mille quatre cent quatre vingt neuf euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

FA FA GA

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 60.000,00 euros, soit 24,00 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60.000,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

FA FA

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de :

- Monsieur Gérard ABELLA, pour ses fonctions de président, qui s'est élevée à la somme de trente trois mille huit cent cinq euros (33.805 €) au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le remboursement de ses frais de représentation, de mission et de déplacement, pour un montant de deux mille cinq cent vingt six euros (2.526 €) sur la même période.

- Monsieur Florian ABELLA, pour ses fonctions de directeur général, qui s'est élevée à la somme de trente six mille sept cent quatre vingt dix sept euros (36.797 €) au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

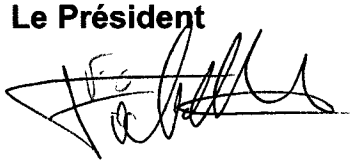
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le Scrutateur



Le Secrétaire

